

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 9 juillet 2026

250 jeunes sillonnent les espaces naturels de la Région Sud cet été pour faire de la prévention



Comme chaque année, de nombreux jeunes âgés de 18 à 25 ans intègrent la Garde régionale forestière pour surveiller les départs de feu et faire de la prévention auprès des publics.

Créée en 2018 par la [Région Sud](#), la Garde régionale forestière a pris ses fonctions dès le 1er juin au cœur des espaces naturels du territoire afin de sensibiliser les habitants et visiteurs aux bons comportements à adopter pour protéger les massifs et forêts. En Vaucluse, ce sont une cinquantaine d'écogardes qui veillent au grain sur les territoires du Ventoux, du Luberon, mais aussi du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse.



Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 9 juillet 2026

Pour faire la meilleure prévention, les gardes ont bénéficié d'une semaine de formation dans le but d'approfondir leurs connaissances des forêts et de ses acteurs, de la réglementation et des moyens de lutte contre les incendies, mais aussi pour savoir davantage au niveau de la communication, la cartographie ou encore du secourisme.

« Chaque été, la Garde Régionale Forestière contribue à la prévention du risque incendie dans nos espaces naturels. »

La Région Sud

Créée dans le cadre du plan régional 'Guerre du Feu', la Garde régionale forestière a trois principales missions : sensibiliser les habitants et les visiteurs aux risques d'incendie et aux bons comportements à adopter en forêt, renforcer les actions de prévention, d'information et de surveillance durant la période estivale, et appuyer les dispositifs existants de surveillance des massifs forestiers.

250 gardes seront mobilisés jusqu'en septembre, sur 21 collectivités du territoire régional :

- Pays de Sorgues et Les Monts du Vaucluse,
- Grand Site Sainte-Victoire,
- Parc Naturel Régional du Luberon,
- Parc Naturel Régional des Alpilles,
- Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume,
- Parc Naturel Régional du Verdon,
- Parc Naturel Régional des Préalpes,
- Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux,
- Parc Naturel Régional de Camargue,
- Parc Naturel Régional des Baronnies,
- Parc Naturel Régional du Queyras,
- Parc National de Port-Cros,
- Parc National des Calanques,
- Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures,
- Commune d'Allauch,
- Bataillon des marins-pompiers de Marseille,
- Commune de Roquebrune-sur-Argens,
- Syndicat mixte du massif de l'Estérel,
- Communauté de Communes Alpes d'Azur,
- Parc National du Mercantour,
- Office National des Forêts (ONF) : site des Iles de Lérins.



Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 9 juillet 2026